

INVITATION SÉANCE D'INFORMATION

Transmission obligatoire des certificats de salaire à l'autorité fiscale par l'employeur

Nouveauté !

Depuis 2017, les employeurs doivent adapter leur système à un nouveau processus d'envoi des certificats de salaire. Jusqu'à fin 2016, ils étaient envoyés aux salariés et c'était à eux de les remettre au fisc accompagnés de leur déclaration d'impôts.

Ce nouveau processus peut avoir un impact fort sur vos activités administratives, mais des solutions existent !

Pour vous les présenter, la FER Genève, en partenariat avec la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG), a le plaisir de vous convier à une séance d'information traitant de ce sujet d'actualité :

Lundi 27 mars de 17h30 à 19h00 ou jeudi 30 mars de 17h30 à 19h00
FER Genève - Auditorium - 98, rue de Saint-Jean - 1201 Genève

Programme

- 17h30 Mot d'introduction
Blaise Matthey, directeur général, FER Genève
- 17h35 Présentation globale & historique législatif
Serge Cornut, directeur de la taxation des personnes physiques, Administration fiscale cantonale de l'Etat de Genève
- 17h50 Transmission ELM Swissdec
Cédric Clerc et Jean-Marcel Granges, experts Swissdec
- 18h20 Solutions AFC
Cédric Marti, adjoint de direction, direction de la taxation des personnes physiques, Administration fiscale cantonale de l'Etat de Genève
- 18h30 Solution FER Genève
Patrice Fisseux, directeur comptabilité, FER Genève
- 18h40 Questions

Un apéritif viendra clore cet événement.

Séance d'information gratuite. Inscription obligatoire en cliquant [ICI](#) ou sur le site www.fer-ge.ch rubrique « Formations et Evénements ».